

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S) **Je soussigné,**

Nom et prénom :	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
(Tél.)	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
(Tél.)	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

 Nous soussignés,

Co-traitant 1	
Nom	
Prénom :	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
(Tél.)	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
(Tél.)	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

Co-traitant 2

Nom
Prénom :

Agissant en mon nom personnel ou **sous le nom de :**

Domicilié
à :
(Tél.)

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège
à :
(Tél.)

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

Co-traitant 3

Nom
Prénom :

Agissant en mon nom personnel ou **sous le nom de :**

Domicilié
à :
(Tél.)

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège
à :
(Tél.)

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses (C.C.P.) et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés à l'article 45 du C.M.P. ;
- m'engage** sans réserve, à produire, la déclaration ou les certificats mentionnés à l'article 46, titres I et II du C.M.P., conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations de maîtrise d'œuvre dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de cent vingt jours (120 jours) à compter de la date limite de remise des offres

- nous engageons** sans réserve, en tant que prestataires de service groupés solidaires, à produire la déclaration ou les certificats mentionnés à l'article 46, titres I et II du C.M.P conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations de maîtrise d'œuvre dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de cent vingt jours (120 jours), à compter de la date limite de remise des offres.

.....est le mandataire des prestataires de services groupés

- conjoints Solidaires

ARTICLE 2. DESCRIPTION DE LA MISSION

2.1. - Domaine

L'ouvrage à réaliser appartient à la catégorie d'ouvrages « infrastructure », au sens de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985, sur la maîtrise d'ouvrage publique.

2.2. - Éléments de la mission

Le marché régi par le présent Cahier des Clauses Particulières est un marché de maîtrise d'œuvre, passé selon la procédure adaptée selon les dispositions du décret n° 93-1268 du 29 novembre 1993 et de l'arrêté du 21 décembre 1993 relatif aux modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'œuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé.

La mission de maîtrise d'œuvre se décompose en deux phases comprenant les éléments de mission suivants (au sens du décret du 29 novembre 1993 et de l'arrêté du 21 décembre 1993) :

Etudes d'exécution

Elles permettent la réalisation de l'ouvrage. Elles ont pour objet :

- a) d'établir tous les plans d'exécution de voirie et d'aménagement urbain l'échelle 1/200^{ème} ;
- b) d'établir, sur la base des plans d'exécution, un devis quantitatif détaillé par lot ou corps d'état ;
- c) d'établir le calendrier prévisionnel d'exécution des travaux par lot ou corps d'état ;
- d) d'effectuer la mise en cohérence technique des documents fournis par les entreprises ;
- e) un passage quotidien et inopiné sur le site lors de la phase exécution permettant notamment de vérifier, que les prestations de l'entreprise sont conformes au CCTP, les quantités mises en œuvre, la mise en place du balisage du chantier. Ce passage devra être acté par une fiche d'avancement succincte. Ces fiches de suivi journalier seront annexées au compte rendu de la réunion hebdomadaire.

Tranche ferme : phase études

- Etudes d'avant-projet (AVP)
 - Pour l'ensemble des aménagements
- Etudes de projet (PRO)
 - Pour l'ensemble des aménagements

Tranche conditionnelle / Travaux

- Assistance à la passation des contrats de travaux
- Visa des études d'exécution
- Direction de l'exécution des travaux
- Assistance aux opérations de réception

ARTICLE 3.- PRIX**3-1. Conditions économiques**

Les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois qui précède le mois de remise de l'offre, ce mois est appelé « **MOIS M₀ Études** ».
Il est commun aux deux tranches. Les modalités de variation des prix sont fixées aux articles 5.3. et 5.4. du C.C.P.

3-2. Coût prévisionnel des travaux

Le coût prévisionnel des travaux affectés à l'opération est de 415 000 € hors taxes pour les aménagements à la charge de la commune de Cambes en Plaine.

3-3. – Rémunération forfaitaire du maître d'œuvre

Les forfaits provisoires de rémunération du maître d'œuvre établis conformément à l'article 29 du décret n° 93-1268 du 29 novembre 1993 sont pour chacune des phases :

Tranche ferme : Phase 1 Etudes	Montant total (€)
Montant € HT	
Montant € T.V.A. au taux de 19,6 %	
Montant € T.T.C.	
Arrêté en lettres à :	

Tranche conditionnelle : Phase 2 Travaux	Montant total (€)
Montant € HT	
Montant € T.V.A. au taux de 19,6 %	
Montant € T.T.C.	
Arrêté en lettres à :	

Total Tranche ferme + tranche conditionnelle	Montant total (€)
Montant € HT	
Montant € T.V.A. au taux de 19,6 %	
Montant € T.T.C.	
Arrêté en lettres à :	

Le montant de la rémunération provisoire sera rendu définitif par voie d'avenant au plus tard à la fin de l'élément de mission avant-projet (AVP).

La décomposition de la rémunération par élément de mission faisant apparaître notamment le temps passé, les coûts unitaires et les frais généraux.

La répartition par élément de mission est jointe en annexe.

ARTICLE 4. - SOUS-TRAITANCE

4.1. – Sous-traitance envisagée avant la passation du marché

L'(les) annexe(s) n° ____/____/____/____ au présent Acte d'Engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations que **j'envisage/nous envisageons** de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que **j'envisage/nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Annexe n°	Nature de la prestation	Montant TVA incluse
TOTAL		

4.2. - Sous-traitance envisagée au cours de l'exécution du marché

En outre le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que **j'envisage/nous envisageons** de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours d'exécution de la mission leur acceptation au pouvoir adjudicateur. Les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement, ou céder :

Annexe n°	Nature de la prestation	Montant TVA incluse
TOTAL		

ARTICLE 5 – NANTISSEMENT

Le montant maximal de la créance que je **pourrai/nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Euros (T.V.A. incluse)

ARTICLE 6 – DELAIS D’EXECUTION

Pour chacune des phases les délais d’exécution sont les suivants, étant précisé que l’engagement de la 2ème phase interviendra dans un délai maximal de 18 mois à compter de la notification du marché de maîtrise d’oeuvre :

Eléments de mission	Point de départ des délais	Délais
AVP	notification du marché de maîtrise d’œuvre	8 semaines
PRO	notification de l’approbation du document qui précède	6 semaines
ACT - Remise du DCE	Notification tranche conditionnelle	4 semaines
DET 2 - Etablissement des acomptes mensuels - Etablissement du projet de décompte définitif général		2 semaines 2 semaines
AOR - Remise du DOE		4 semaines

ARTICLE 7 - REGLEMENT DES COMPTES

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiés au Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.).

Prestataire unique

Le maître d’ouvrage de libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant correspondant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

Compte ouvert à l’organisme bancaire :

A :

Au nom de :

sous le numéro :

Code banque :

Code guichet :

Clé :

Groupement

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant correspondant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

Compte ouvert à l'organisme bancaire :

A :

Au nom de :

sous le numéro :

Code banque :

Code guichet :

Clé :

Les soussignés prestataires groupés, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Fait en un seul original

A, le

(signature et mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre, pour valoir acte d'engagement,

Le pouvoir adjudicateur

A Cambes en Plaine, le

L'acceptation du marché a été notifiée le :

Reçu notification du marché le :

Le prestataire unique / le mandataire du groupement

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché, signé le
prestataire unique / le mandataire du groupement, destinataire.

par le

Le pouvoir adjudicateur

A Cambes en Plaine, le

ANNEXE N° 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT**Répartition par tranche :**

	Tranche ferme	Tranche conditionnelle	Total
Avant Projet			
Projet			
Assistance contrats travaux			
Direction de l'exécution des Travaux / VISA			
Assistance lors des opérations de réception			

Répartition par cotraitant :

	Tranche ferme	Tranche conditionnelle	Total
Cotraitant N°1			
Avant Projet			
Projet			
Assistance contrats travaux			
Direction de l'exécution des Travaux / VISA			
Assistance lors des opérations de réception			

	Tranche ferme	Tranche conditionnelle	Total
Cotraitant N°2			
Avant Projet			
Projet			
Assistance contrats travaux			
Direction de l'exécution des Travaux / VISA			
Assistance lors des opérations de réception			

	Tranche ferme	Tranche conditionnelle	Total
Cotraitant N°3			
Avant Projet			
Projet			
Assistance contrats travaux			
Direction de l'exécution des Travaux / VISA			
Assistance lors des opérations de réception			

	Tranche ferme	Tranche conditionnelle	Total
Cotraitant N°4			
Avant Projet			
Projet			
Assistance contrats travaux			
Direction de l'exécution des Travaux / VISA			
Assistance lors des opérations de réception			

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE PREMIER RANG

- ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT
 DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHÉ

**Acceptation d'un sous-traitant
Agrément de ses conditions de paiement**

Marché

N° du marché : _____ (Ligne réservée à l'administration)

Objet : Cambes en Plaine – aménagement de l'entrée est, de la rue de la haie d'épines et de l'accès au groupe scolaire

Titulaire : _____

Prestations sous-traitées

Nature : _____

Montant prévisionnel hors TVA des sommes à payer directement : _____

Montant prévisionnel TVA incluse des sommes à payer directement : _____

Sous-traitant

Nom, raison **ou** dénomination sociale : _____

Entreprise individuelle **ou** Forme juridique de la société : _____

N° d'identité d'établissement (SIRET) : _____

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés : _____

Adresse : _____
(Tél.) _____

Compte à créditer (joindre un RIB ou RIP) :

– ouvert à l'organisme _____

bancaire :

– à :

– au nom de :

sous le n° : _____ Clé RIB : _____

code banque : _____ code guichet : _____

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes : _____

Date d'établissement des prix : _____

Modalités de variation des prix : _____

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses : _____

Pièces à remettre systématiquement

- Une attestation sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail (article 45 du CMP).
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics (1° de l'article 114 du CMP).
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Pièce à remettre en cas de déclaration spéciale en cours de marché

- Le titulaire rend au pouvoir adjudicateur l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. Le pouvoir adjudicateur mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder.
- L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION : L'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration.

Autres renseignements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics :

Monsieur le Maire de Cambes en Plaine

Comptable assignataire des paiements :

Madame le Receveur de la Commune de Cambes en Plaine

Le titulaire

A Le

Le mandataire du groupement

A Le

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

Le pouvoir adjudicateur

DECLARATION DU SOUS-TRAITANT

OPERATION Cambes en Plaine – aménagement de l'entrée est, de la rue de la haie d'épines et de l'accès au groupe scolaire

ENTREPRISE

Nom du déclarant :

Fonction dans la société :

1- J'affirme, sous peine de résiliation de l'acte spécial de sous-traitance, que la société pour laquelle j'interviens, ne tombe pas sous le coup des interdictions visées aux articles 48, 49 (modifié par décret n° 97-638 du 31 mai 1997) découlant de l'article 50 de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952 modifiée, et 49-I du Code des Marchés Publics, ou interdiction équivalente prononcée par un autre pays.

2- Le soussigné, déclare sur l'honneur que tous non salariés sont employés régulièrement au regard des articles L 143-3, L 143-5 et L 620-3 du Code du Travail.

A, le,

(cachet et signature)